

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du Master de Lettres Modernes de l'UFR de Lettres, Arts et Sciences Humaines (LASHU) de l'Université Assane Seck de Ziguinchor

L'Equipe d'évaluation :

M. Modou NDIAYE, Professeur titulaire, Président ;

M. Kalidou SY, Professeur assimilé, Membre ;

M. Serigne SYLLA, Maître de conférences titulaire, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Professeur Modou NDIAYE

Août 2021

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
I. Présentation du programme évalué	5
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	7
III. Description de la visite sur site.....	7
IV. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	9
V. Points forts du programme à encourager	20
VI. Points faibles du programme	20
VII. Appréciations générales.....	21
VIII. - Recommandations à l'établissement	21
IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup	22
X. Proposition de décision	22

SIGLES ET ACRONYMES

- ANAQ-Sup : Autorité National d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur
- BAOI : Bureau d'Appui à l'Orientation et à l'Information
- BU : Bibliothèque Universitaire
- EC : Élément Constitutif
- FASTEF : Faculté des Sciences et Techniques de l'Education et de la Formation
- FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- LASHU : Lettres, Arts et Sciences Humaines
- LMD : Licence Master Doctorat
- M1, M2 : Master 1, Master 2
- PATS : Personnel Administratif Technique et de Service
- PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche
- UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor
- UCAD : Université Cheikh Anta Diop
- UE : Unité d'Enseignement
- UFR : Unité de Formation et de Recherche
- UGB : Université Gaston Berger

INTRODUCTION

L'UASZ met en œuvre un programme de Master de lettres modernes depuis 2011, c'est-à-dire quatre années après sa création en 2007-2008.

Ce programme a fait l'objet d'une évaluation interne menée par les enseignants de l'UASZ avec l'implication des autres composantes de l'institution (étudiants, administratifs) pour vérifier sa conformité aux exigences de qualité de l'ANAQ-SUP.

Le présent rapport fait une évaluation dite externe parce qu'elle est conduite par des experts extérieurs à l'université d'accueil du programme. Son but est de mesurer, à partir d'une visite de terrain, l'exactitude des informations données par la première évaluation, et de manière générale l'état de mise en œuvre dudit programme en rapport avec les standards de qualité définis par l'ANAQ-SUP, en vue de son accréditation.

Le groupe d'experts ayant mené cette évaluation est composé comme suit :

- M. Modou NDIAYE, Professeur titulaire, FLSH-UCAD, Président ;
- M. Kalidou SY, Professeur assimilé, UFR/LSH-UGB, Membre ;
- M. Serigne SYLLA, Maître de conférences titulaire, FASTEF-UCAD, Membre.

En préparation de la mission d'évaluation, ils ont reçu de l'ANAQ –SUP le rapport d'auto-évaluation, accompagné d'annexes ainsi que différents documents portant sur les objets et les procédures d'évaluation.

C'est après avoir lu tous ces documents et disposé des informations nécessaires que les experts ont effectué une visite d'évaluation le lundi 30 avril 2021 à l'UASZ.

Le rapport se fonde, par conséquent, sur les informations contenues dans le document d'auto-évaluation, confrontées aux enseignements tirés de cette visite de site. Son contenu, qui a fait l'objet de discussion et de partage entre les experts, est bien le fruit d'un consensus.

I. Présentation du programme évalué

A. Objectifs de la formation

Objectif général

Le programme de formation du Master de Lettres Modernes initie progressivement les étudiants aux problématiques de la recherche et leur fournit des outils théoriques et méthodologiques nécessaires à une approche critique des langues et des littératures dans des séminaires spécialisés, en relation avec les axes forts de la recherche littéraire.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, le programme de formation du Master de Lettres Modernes vise à donner aux étudiants une solide culture linguistique et littéraire, une exigence critique ainsi qu'une maîtrise de l'écriture qui apparaissent comme des atouts majeurs non seulement pour la préparation aux différents concours de la fonction publique mais également pour intégrer les métiers de l'enseignement, de la culture, de l'édition et de la communication.

B. Débouchés

Le Master de Lettres Modernes donne accès à différents domaines de la fonction publique et du secteur privé, aux métiers de l'enseignement, de la recherche littéraire et pluridisciplinaire, donc à l'inscription en doctorat. L'étudiant du département des Lettres Modernes peut, sans difficultés majeures, poursuivre des études en sciences politiques comme en sciences de l'homme, en raison des compétences linguistiques, sémiologiques ainsi que des rudiments de connaissances anthropologiques, sociologiques acquises avec sa formation en Licence et ses aptitudes à décrypter tout type de texte. Avec un complément de formation, il peut s'orienter dans les métiers de :

- l'enseignement de la langue française et de la littérature ;
- la communication (conseil, journalisme) ;
- l'administration (administration générale, assistantat de direction, secrétariat, etc.) ;
- l'animation culturelle ;
- le livre (librairie, édition, traduction, imprimerie, correction de documents, etc.) ;
- la fonction publique (accessible souvent par voie de concours) ;

- la gestion des organismes internationaux (Agence Universitaire de la Francophonie, Organisation des Nations Unies, etc.).

C. Conditions d'accès

Celles-ci sont, tout comme le format de la formation et les modalités d'évaluation, réglementées par le décret sur le système LMD (voir annexe) qui exige une sélection pour passer de la Licence au Master.

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme au département de Lettres Modernes sont classés selon le mérite. Les critères de sélection sont :

- la moyenne du cycle de licence
- la durée du cycle
- la moyenne du parcours
- la capacité d'encadrement des enseignants-chercheurs.

Dans le cas d'une candidature externe, l'admission se fait par examen de dossier suivi d'entretien du candidat avec l'équipe pédagogique.

D. La formation

Celle-ci est dispensée en présentiel et/ou à distance. Elle comprend des enseignements théoriques de littérature, de linguistique et d'informatique (bureautique avancée) renforcés par des séminaires de méthodologie (initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire). Elle est complétée par des travaux de terrain dans certaines spécialités comme la sociolinguistique et la littérature orale.

Il existe deux (2) spécialités (Études littéraires et Grammaire) et six (6) parcours (Littérature française, Littérature comparée, Littérature africaine écrite, Littérature orale, Sociolinguistique et Syntaxe).

E. L'évaluation

Les évaluations sont réparties en contrôle continu (30%) et examen (70%). Le mémoire soutenu vaut 100%.

Les types d'évaluation sont variés. Ils peuvent se dérouler à l'écrit (sur table), à l'oral, sous forme de travail pratique, de dossier, etc. Le travail collectif est aussi admis.

F. Programme de formation

Voir documents en annexes : maquettes de formation Master 1 et Master 2

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation, dans l'ensemble, respecte l'organisation formelle attendue d'un document de cette nature : description, analyse et remarques/suggestions. Le rapport décrit exhaustivement l'institution et la formation objet de l'évaluation, il analyse les différents standards et enfin fait des remarques et suggestions sur l'atteinte ou non des dits standards de qualité. Il est accompagné d'annexes comme compléments d'information et sources de vérification des différents indicateurs.

III. Description de la visite sur site

- Organisation et déroulement de la visite

Globalement, la visite s'est déroulée suivant le calendrier préalablement défini avec l'UFR et transmis par l'ANAQ-Sup aux experts. L'équipe des experts est arrivée à Ziguinchor en fin d'après-midi du jeudi 29 avril 2021, elle a été prise en charge et conduite à l'Hôtel par la délégation de l'UFR de Lettres, Arts et Sciences Humaines (LASHU).

Le lendemain, vendredi 30 avril 2021, l'équipe a été conduite à l'Université Assane SECK, dans les locaux de l'UFR LASHU pour démarrer le travail à 8h45. Compte tenu du ramadan, il a été convenu de supprimer les pauses café pour travailler de façon continue jusqu'à la prière de 14h (prière collective du vendredi) afin de faire la restitution au retour de la Mosquée, à partir de 15h.

Après l'installation des participants et la validation de l'agenda de la journée, les experts ont rappelé brièvement les objectifs de la visite avant de redonner la parole à la Direction de l'UFR LASHU pour la présentation de l'établissement, dans ses missions de formation et de gouvernance. Après le mot de bienvenue du Directeur de l'UFR, le professeur Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP, c'est au tour de la Directrice adjointe, Dr. Ndiémé SOW, de présenter l'organisation administrative et le fonctionnement pédagogique de l'institution. A la suite de la Directrice adjointe, c'est le Dr. Raphaël LAMBAL, en sa qualité d'ancien coordonnateur du programme de Master, qui prend la parole pour faire l'exposé des missions du Département de Lettres modernes, des objectifs de la formation, de la composition de l'équipe pédagogique et enfin du programme du master Etudes de Lettres et Grammaire.

A la suite de ces exposés, la discussion a été ouverte pour permettre des échanges avec les experts évaluateurs. Au cours de ces échanges, les acteurs de l'équipe pédagogique et administrative ont apporté des éclaircissements et des compléments d'information pour étayer leurs arguments et soutenir leur rapport d'auto-évaluation.

A la suite de cette séance générale qui réunit tous les acteurs, l'équipe des experts a rencontré les enseignants –chercheurs du Département de Lettres modernes. Sur les 15 PER, environ une dizaine a participé à cette rencontre et a répondu souvent avec beaucoup de générosité aux questions des experts portant entre autres sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique, l'intégration des collègues nouvellement recrutés, la gestion de la recherche, l'organisation des enseignements, les contenus, les encadrements et les stratégies pédagogiques. Tous les parcours de spécialité du Département étaient représentés : littérature française, littérature africaine (écrite et orale), Sciences du langage, littérature comparée.

L'équipe des experts a rencontré ensuite les PATS (environ une dizaine), dans des fonctions allant du chef des services administratifs au vaguemestre en passant par les services pédagogiques, la comptabilité, la Direction de la scolarité, le service informatique, la coordination de l'Incubateur, le secrétariat, etc. Ils ont répondu aux questions soulevées par les experts évaluateurs sur le fonctionnement administratif de l'UFR et du Département de façon générale.

Enfin les rencontres sectorielles ont été bouclées par le groupe des étudiants (au nombre de 8). Les questions ont tourné autour de leurs conditions de travail : les effectifs, le calendrier académique, la maquette, les pratiques pédagogiques, les évaluations, les relations avec les enseignants-chercheurs (accessibilité, partage d'information sur le cours en termes de syllabus, de plan de cours, de supports), l'accompagnement, l'encadrement pour la recherche, l'accès aux informations scientifiques (documentations, connexion internet, espaces de travail, etc.), les bourses et subventions, la vie au campus social, etc. Sur tous ces aspects, les étudiants ont répondu avec enthousiasme et force détails.

Au bout de ces entretiens sectoriels, l'équipe des experts a visité les aménagements : les bureaux, les salles de cours, les dispositifs informatiques avec le serveur, les espaces de vie commune, entre autres. Les évaluateurs ont noté beaucoup d'efforts faits pour améliorer le cadre de vie.

Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Dans l'ensemble la visite s'est bien déroulée sans difficultés. L'équipe d'accueil s'est beaucoup investi pour faciliter le séjour et le travail aux experts externes.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé.
Le programme du Master de Lettres Modernes est mis en œuvre avec régularité depuis sa création en 2011. La première promotion sélectionnée en mars 2011 et comptant 20 étudiants est sortie en 2014. Les disciplines enseignées en M1 et M2 sont conformes au profil de sortie ciblé. Les perturbations liées aux grèves (d'étudiants ou d'enseignants) n'entament pas la continuité des enseignements. Le rapport d'auto-évaluation comme les données d'enquêtes complémentaires confirment un rythme soutenu dans la sélection et la sortie annuelle des promotions. Remarques et recommandations Le taux de soutenance est faible. Il convient de le relever par une plus grande participation des enseignants permanents comme extérieurs au tutorat, par l'encadrement des étudiants et par un renforcement des dispositifs de documentation. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Le programme du Master de Lettres Modernes est bien conforme à la mission et à la planification stratégique de l'UASZ contenus dans les textes fondateurs ainsi que dans le plan stratégique de cette institution. Les objectifs de formation sont clairement indiqués et sont en bonne congruence avec les enseignements dispensés qui ciblent comme domaines fondamentaux : la littérature française, la littérature comparée, la littérature africaine, la littérature orale, la grammaire, ... et qui visent à donner aux étudiants une solide culture littéraire et une maîtrise de la langue et de l'écriture leur permettant d'entrer dans les métiers de l'enseignement, de la culture, de l'édition et de la communication mais également les ouvrant à des professions diversifiées comme celles de : - l'administration générale, l'administration civile, de la documentation, de la traduction, etc. A cet effet, l'ambition est affirmée d'élargir l'offre de formation à des filières plus nettement professionnelles. Remarques et recommandations

L'ambition de s'ouvrir aux filières professionnelles est à encourager et concrétiser ; mais sans se détourner des objectifs initiaux de formation à l'enseignement et à la recherche.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Dans le programme d'études, il est bien exprimé le souci d'être en relation avec le monde professionnel et socio-économique. Déjà, les enseignements fondamentaux préparent bien aux métiers de l'enseignement et de la communication. Les nouveaux objectifs envisagent l'orientation des étudiants vers des filières comme - l'administration générale, l'administration civile, etc. ; - la communication : journaliste, bibliothécaire, archiviste, documentaliste, etc. ; - l'édition : éditeur, libraire, etc. ; - l'éducation et l'animation ; - la traduction (littéraire et professionnelle, spécialisée etc.) ; - l'industrie culturelle (théâtre, cinéma, musique, etc.) ;

Selon le rapport d'auto-évaluation, les contenus des maquettes de formation sont élaborés en concertation avec des représentants du milieu professionnel et du monde socio-économique, et des accords de partenariat sont même établis entre UASZ et certaines entités de ces milieux (CSRI, FAP, WUTIKO). L'équipe d'évaluateurs externes confirme cela au vu des éléments de preuves et après échanges avec les différentes composantes du personnel.

Cependant malgré cette ambition, pour l'instant, dans la mise en œuvre pratique, seuls quelques professionnels interviennent en qualité de vacataires. Le rapport d'auto-évaluation reconnaît que les partenariats sont encore timides avec les écoles de formation comme la FASTEF et qu'il n'y a pas de concertation avec certains des professionnels (comme les libraires) auxquels le programme fait appel pour des enseignements.

Les éléments de preuve concernant le partenariat, ainsi que les échanges avec les différentes composantes, confirment la nécessité de renforcer le partenariat avec les écoles de formation pédagogique ainsi qu'avec les métiers du livre.

Remarques et recommandations

Mieux tirer profit de l'existence à l'UASZ d'un BAOI et d'une Direction chargée de l'Insertion et des Stages pour renforcer et mieux formaliser la relation avec les professionnels et les écoles de formation.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les différentes composantes du département – PER, PATS et étudiants – que nous avons rencontrées séparément, attestent d'un pilotage inclusif. Elles confirment être suffisamment tenues informées des processus, compétences et responsabilités décisionnelles. Des PV de réunions, arrêtés et autres éléments de preuves que nous avons recueillis témoignent de cela.

Remarques et recommandations

Recourir davantage au site de l'UASZ, et aux courriels institutionnels dans la communication avec les différentes composantes. Mettre en place un dispositif de renforcement de capacité du PATS.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les enseignants-chercheurs impliqués dans la mise en œuvre du programme de master affirment être associés à sa gestion et à sa gouvernance selon leurs responsabilités et compétences respectives. Ils confirment être suffisamment informés des processus décisionnels. Des PV de réunions, arrêtés et autres éléments de preuves que nous avons recueillis attestent de cela.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Une Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ) est créée à l'UASZ pour promouvoir la qualité des programmes d'enseignement. Elle a aidé à la mise en place du comité de pilotage ayant pour mission de conduire et d'évaluer à l'interne la mise en œuvre du programme de Master de lettres modernes. Les éléments de preuve attestent qu'une dynamique de concertation existe bien entre le chef de département de Lettres Modernes, le directeur de l'UFR LASHU, le coordonnateur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et les responsables en charge de la mise en œuvre pour assurer le suivi et l'amélioration du programme. Les résultats des évaluations de fin de formations sont exploités pour adapter périodiquement l'offre d'études. Le programme de Master a ainsi fait l'objet d'une révision en 2014. Le rapport d'auto-évaluation, confirmé par les discussions avec les

composantes, souligne la participation des étudiants à l'évaluation des enseignements par sondages réalisés à leur niveau et montrant globalement leur satisfaction.

Remarques et recommandations

Créer une équipe autour des deux coordonnateurs (pédagogique et administratif) pour le suivi du programme. La participation des étudiants à l'évaluation des enseignements est à encourager. Il faut la systématiser tout en prenant les mesures de discrétion et d'anonymat nécessaires.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme de Master de lettres modernes de l'UASZ dispose d'une maquette depuis le début de sa mise en œuvre en 2011. Elle a été modifiée en 2014 en vue d'amélioration. Sa structuration est globalement satisfaisante et son contenu est pertinent et tout-à-fait conforme à la réforme LMD. Les enseignements sont semestrialisés et sont répartis en UE fondamentales ou transversales, qui sont toutes obligatoires et qui sont constituées à leur tour d'EC, dont certains sont obligatoires et d'autres optionnels. La répartition des crédits selon les semestres et en fonction du poids des UE est conforme. Pour la plupart des cours, les plans sont clairs et bien élaborés. L'UFR LASHU a organisé du 20 au 23 mai 2021 à Diembering un séminaire à l'issue duquel, les enseignants-chercheurs du département de Lettres Modernes ont élaboré chacun les syllabus des différents cours qu'il dispense dans sa spécialité en Licence et Master. Ce séminaire a également permis à l'équipe pédagogique du département :

- 1 - de travailler sur la mise en ligne d'au moins 50% des cours du second semestre de 2020-2021.
- 2 – de réviser les programmes de formation. Ainsi, dans la nouvelle maquette de Master, le parcours de « Grammaire » devient « Sciences du langage » avec quatre (4) spécialités au choix : Syntaxe, Sociolinguistique, Stylistique et Lexico-sémantique.

Remarques et recommandations

La tenue d'un séminaire pour harmoniser les syllabus et mettre à jour la maquette est à saluer. L'UFR LASHU doit persévérer sur cette voie. Est également à saluer le changement de dénomination de la spécialité « grammaire » en sciences du langage ». Pour la dénomination de la quatrième UE de cette

spécialité, il convient de la dénommer plus clairement « lexicologie – sémantique » plutôt que « lexico-sémantique ».

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme couvre les aspects principaux en littérature et grammaire. Les six parcours proposés sont : Littérature française, Littérature comparée, Littérature africaine écrite, Littérature orale, Sociolinguistique et Syntaxe. Une bonne répartition entre les aspects théoriques et les aspects pratiques dans les contenus d'enseignement permet de faire acquérir aux étudiants les connaissances scientifiques et les compétences ciblées. L'offre de formation intègre bien le souci d'interdisciplinarité.

Les syllabus attestent d'une prise en compte, dans les enseignements, des avancées de la recherche, intégrant en particulier la production des enseignants du département. Il existe un dispositif d'enseignement à distance avec une salle de visio-conférence située dans le bâtiment de l'UFR même.

Remarques et recommandations

Le dispositif d'enseignement à distance est de qualité. Il convient de mieux la rentabiliser en sollicitant les prestations des PER des autres universités du Sénégal ou de l'étranger.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées. Les étudiants en sont rigoureusement informés par les services de la scolarité par affichage ou lors des amphis de rentrée avec les précisions nécessaires concernant en particulier l'organisation en semestres, l'attribution des crédits, les évaluations, le système de compensation entre UE etc. L'existence à l'UASZ d'un bureau d'appui à l'orientation et l'information (BAOI) facilite la transmission aux étudiants des informations utiles concernant globalement leur cursus et leurs études.

Les étudiants rencontrés par l'équipe signalent cependant quelques lenteurs parfois dans la délivrance des attestations et diplômes. De l'avis de l'équipe pédagogique, ces lenteurs sont dues au

fait que les étudiants ignorent qu'ils doivent déposer auprès du secrétariat du département un dossier de demande de l'attestation de réussite composé d'une demande écrite et des relevés de notes des trois premiers semestres validés du Master pour visas et signatures par le chef des services pédagogiques et le chef de département. Le document officiel demandé est alors mis à leur disposition par le chef des services administratifs le plus souvent dans la même journée. Un amphi de rentrée est prévu courant juin 2021 pour leur expliquer cette procédure et lever le déficit de communication.

Remarques et recommandations

Mieux exploiter le dispositif d'information existant à l'UASZ (Bureau d'Appui à l'Orientatation et l'Information (BAOI), et différents sites intranet), et profiter des amphis de rentrée et autres réunions avec les étudiants pour la transmission des informations utiles concernant globalement leur cursus et leurs études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le rapport d'auto-évaluation indique un taux de réussite annuel en hausse de 2015-2016, 2016-2017 à 2017-2018 aussi bien en M1 qu'en M2.

Taux de réussite par année			
Niveau	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Master 1	60,90%	66,70%	70,40%
Master 2	41,67%	47,36%	66,66%

Cette amélioration du taux de réussite s'explique par un engagement du corps enseignant qui sait prendre les initiatives et les mesures rectificatives.

Il faut regretter l'absence de statistiques sur les taux de réussite par UE. L'équipe pédagogique en charge du programme entend solliciter les services du centre des ressources informatiques de l'UASZ pour disposer de telles statistiques.

Recommandations

Une meilleure collaboration avec le service informatique pour un suivi plus précis du taux de réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le département de lettres de l'UASZ compte 14 enseignants-chercheurs dont 1 professeur assimilé, 7 maîtres-de-conférences titulaires, 3 maîtres de conférences assimilés et 3 maîtres de conférences stagiaires. Ces 3 derniers viennent juste d'être recrutés, ce qui explique qu'ils ne soient pas mentionnés dans le rapport d'auto-évolution. Tous titulaires d'un doctorat, ils ont une expérience d'enseignement soit dans le cycle secondaire des lycées ou à l'UCAD en qualité de vacataires, attestant des compétences scientifiques et didactiques requises. Solidaires et se disant entièrement associés et accompagnés par l'institution dans les activités d'enseignement et de recherches, ils manifestent tous un dynamisme et un enthousiasme prometteurs.

Leur effectif est cependant insuffisant, amenant ainsi à faire appel à des enseignants vacataires en exercice dans les lycées (mais titulaires d'un doctorat) ou provenant des autres universités du Sénégal afin d'assurer la régularité et la qualité des enseignements. Pour résorber le déficit en PER permanent, il convient de procéder à un recrutement soutenu d'enseignants.

Recommandations

Procéder à un recrutement soutenu de PER et renforcer les mesures d'accompagnement à leur égard pour combler leur déficit numérique et faciliter leur promotion de carrière.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume de travail des enseignants-chercheurs de l'UASZ est régie par la nouvelle loi n°2016-07, qui modifie la loi 81-59 portant statut du personnel enseignant des universités. Cette loi ainsi que les contrats d'engagement et les cahiers de charges expriment clairement les volumes horaires consacrés aux activités d'enseignement, de recherche et l'institution veille à la conformité à ces contraintes.

Cependant, l'insuffisance en PER amène, de l'aveu des enseignants, à consacrer plus de temps aux activités d'enseignement, dans le souci d'assumer l'intégralité du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

L'UFR et le rectorat, ainsi que des partenaires comme le Service de la Coopération française au Sénégal et l'Agence Universitaire de la Francophonie attribuent des subventions et des bourses postdoctorales au PER leur facilitant la mobilité essentiellement au bénéfice de leurs activités de recherche.

Le PER de l'UASZ dispose comme principal appui à la mobilité d'une subvention bisannuelle pour voyage d'étude, à l'instar de leurs pairs des autres universités du pays.

Pour faire face à l'insuffisance du PER, l'UASZ fait appel au PER des autres universités du pays et même de l'étranger. Il convient cependant de renforcer et de mieux formaliser cette mobilité.

Recommandations

Maintenir et renforcer les subventions pour l'organisation ou la participation à des rencontres ainsi que les bourses postdoctorales.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les étudiants sont informés des conditions d'admission dans le programme par affichage d'appel à candidature au master avec précision des critères de sélection. Les informations sont aussi diffusées par le BAOI. Les étudiants sont sélectionnés à partir de leurs performances et de la capacité d'encadrement des enseignants. L'UASZ disposant d'un site internet, il convient d'en faire un support de diffusion des conditions d'admission au programme de Master Lettres. Des efforts sont faits dans ce sens. En effet, au début de la pandémie du Covid 19 le département avait initié la création d'une page web pour assurer à l'intention de ses étudiants et de ses collaborateurs une plus large diffusion des informations concernant ses offres de formation, son personnel et son fonctionnement. Cependant, le site (dont le lien est : <https://sites.google.com/univ-zig.sn/lettres-modernes-assane-seck>) est resté en chantier pour diverses raisons dont la surcharge de travail des enseignants-chercheurs et l'absence d'un informaticien pour s'en occuper.

Recommandations

Recourir davantage aux divers sites de l'université et aux plateformes de l'UFR pour informer les étudiants.

Recruter un informaticien pour la gestion du site du département.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il y a une égalité de chances entre les hommes et les femmes sur tous les plans, concernant les conditions d'admission et d'étude. Le rapport d'auto-évaluation note une disproportion des effectifs en faveur des hommes, mais souligne un meilleur classement des filles dans les sélections. Il est relevé chez les filles un taux d'abandon plus élevé, dû essentiellement à des facteurs socio-culturels. La disponibilité de données statistiques indique l'intérêt porté par l'institution à cette question de l'égalité.

Recommandations

Mettre plus de flexibilité dans l'examen des demandes de dérogation des filles en prenant en compte les spécificités liées aux facteurs socio-culturels.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le programme de Master de lettres de l'UASZ est bien en conformité avec les exigences de la réforme LMD, en cours également dans les autres universités du Sénégal. Cela devrait permettre aux étudiants de poursuivre leurs études de master et de doctorat à l'UCAD ou l'UGB voire à l'extérieur du pays.

Il existe des accords entre l'UASZ et différentes universités du Sénégal ou de l'étranger (UCAD, Thiès, Sahel, Stefna Cel Mare, Orléans, Wwa cosama vivo) dont la finalité est de promouvoir spécifiquement la mobilité des étudiants. Les lenteurs dans la délivrance des attestations de réussite et des diplômes constituent une des entraves signalées à cette mobilité.

Prenant conscience de la nécessité de disposer de données précises concernant l'effectif d'étudiants ayant bénéficié de cette opportunité de la mobilité, l'équipe pédagogique a commencé un recensement qui se poursuit. Un document faisant le point de ce recensement et intitulé « vue générale des échanges d'étudiants au plan national et international » a été remis à notre équipe comme élément de preuve.

Recommandations

Déterminer et résoudre toutes les causes des lenteurs dans la délivrance des attestations de réussite et des diplômes.

Le recensement en cours est à saluer. Il convient de le systématiser.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le département compte 14 enseignants permanents pour un effectif de 50 étudiants pour les deux niveaux (M1, M2) du master. Tous les enseignants sont impliqués dans le tutorat des étudiants de master, cela donnera un ratio d'accompagnement fort satisfaisant de 3,5 étudiants pour un enseignant.

Le Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information (BAOI) ainsi que la Direction chargée de l'Insertion et des Stages, participent activement à l'assistance des étudiants en mettant à leur disposition les conseils et les informations dont ils ont besoin.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandation :

L'existence de bureaux et locaux pour la réception des étudiants rendrait plus efficient cet encadrement.

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'UASZ dispose d'un Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information (BAOI) et d'une Direction chargée de l'Insertion et des Stages. Cela constitue un atout majeur à exploiter par le département pour prendre en charge l'insertion des étudiants dans le milieu du travail, en mettant à la disposition de ces derniers les informations nécessaires à leur entrée dans le monde professionnel (par exemple concernant les différents concours nationaux, ou les compétences et connaissances complémentaires pour différents débouchés, etc).

Le principal débouché du programme de Master lettres demeure les métiers de l'enseignement (en particulier au cycle secondaire). L'amélioration de la qualité dans les disciplines linguistiques et littéraires constitutives du programme augmente les chances de réussite dans ces métiers.

Le département de Lettres Modernes a commencé l'identification et le recensement de ses anciens étudiants sortis avec le diplôme de Master. Un document titré « liste et mails professionnels des diplômés » a été remis à notre équipe comme élément de preuve complémentaire.

Recommandations

Un dispositif de suivi officiel des étudiants sortants devrait être mis en place pour mieux renseigner et améliorer leur insertion dans le milieu du travail.

L'effort engagé dans ce sens, à la faveur de la visite des experts externes, doit être maintenu.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le rapport d'auto-évaluation indique que le programme dispose des infrastructures ainsi que des ressources financières nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs. Le département de lettres dispose en effet d'un immeuble administratif et pédagogique qu'il partage avec les départements de Langues Étrangères Appliquées (LEA) et d'Histoire et Civilisations (HC), et qui abrite différents locaux dont une salle de cours équipée d'un vidéo projecteur exclusivement réservée au programme de master, une salle de visioconférence et une salle réservée au Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Langue, les Littératures, les Arts et les Cultures (CREILAC). Notre équipe a visité les différents locaux de cet immeuble et a pu constater leur fonctionnalité. Le département de lettres a aussi accès aux salles de cours et amphis de L'UASZ qui sont en état satisfaisant et qui sont mutualisés et partagés avec les autres UFR.

Il y a lieu cependant de noter l'inexistence d'une bibliothèque départementale. Les étudiants du programme se documentent à la bibliothèque universitaire, dont la capacité d'accueil déjà limitée, a été fortement réduite par les mesures liées à la pandémie.

Recommandation

Accélérer le processus d'achèvement de la construction du centre de documentation de l'UFR LASHU, qui est en cours, pour permettre de disposer d'une bibliothèque sectorielle mieux fournie en documents de spécialité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

V. Points forts du programme à encourager

- Une cohérence entre les objectifs, le programme et la mise en œuvre
- Un pilotage globalement inclusif et participatif
- Une maquette conforme à la réforme LMD et en phase avec les enseignements
- Un dynamisme et une motivation du PER avec souvent des profils académiques ciblés et pertinents
- De réelles ambitions pour professionnaliser le master
- Une bonne initiative de modification de la dénomination du parcours Grammaire pour le renommer Sciences du langage, au regard des enjeux actuels
- Les résultats des évaluations de fin de formations sont exploités pour adapter périodiquement l'offre d'études
- Les objectifs de formation sont clairement indiqués et sont en bonne congruence avec les enseignements dispensés
- Le regroupement de presque tous les services dans un même espace : un vrai atout pour une gestion de proximité
- Des efforts réels dans le domaine des infrastructures : construction d'un bloc administratif et pédagogique, d'un laboratoire de recherches interdisciplinaire langues, littératures, arts et cultures.
- Le projet de réalisation du Bloc UFR LASHU : initiative à encourager fortement
- La prise en compte des étudiants en tant que partenaires : initiative à encourager.

VI. Points faibles du programme

- La dimension enseignement-recherche pas suffisamment explicite dans l'objectif général et dans les objectifs spécifiques.
- Ressources documentaires (physiques comme numériques) encore insuffisantes.
- Absence d'une bibliothèque spécialisée au sein de l'UFR
- Dispositif des salles de cours (en nombre et en qualité d'aménagement) encore insuffisante.
- Lenteur dans la mise à la disposition des étudiants des documents pédagogiques (maquettes, syllabus, plans de cours, supports de cours, emplois du temps etc.).
- Coopération avec les Universités sénégalaises encore timide.
- Personnel PATS encore déficitaire.

- Partenariat avec le milieu du travail encore timide.

VII. Appréciations générales

Globalement donc cette visite laisse une impression très positive aux experts évaluateurs du point de l'organisation, des échanges avec tous les segments de l'UFR LASHU, des documents mis à leur disposition, de la liberté d'examiner toutes les preuves sollicitées et de la disponibilité des acteurs à coopérer jusqu'au bout avec la mission.

VIII. - Recommandations à l'établissement

- Mieux expliciter la Dimension enseignement-recherche dans l'objectif général et dans les objectifs spécifiques.
- Renforcer les ressources documentaires (physiques comme numériques).
- Mettre en place une bibliothèque spécialisée au sein même de l'UFR voire du Département pour un meilleur usage des étudiants et des enseignants.
- Mener à bien le projet du Bloc UFR LASHU afin d'augmenter le dispositif des salles de cours (en nombre et en qualité d'aménagement).
- Veiller davantage à la mise à la disposition des étudiants des documents pédagogiques (maquettes, syllabus, plans de cours, supports de cours, emplois du temps etc.).
- Améliorer l'organisation des emplois du temps en tenant compte des contraintes de l'UFR voire de l'Université.
- Renforcer la coopération interuniversitaire, surtout au niveau national
- Renforcer et approfondir l'offre de formation en Lettres et surtout en Sciences du langage.
- Renforcer l'intégration du numérique et du virtuel comme modalités d'enseignement et de recherche (tirer les leçons de l'expérience de la Covid-19 et les diverses stratégies dans l'enseignement supérieur et la recherche)
- Renforcer le recrutement des PATS pour résorber le déficit important en personnel de service.
- Veiller à construire un projet pédagogique cohérent avec les différents parcours et les différents enseignements (complémentarité et mutualisation).
- Renforcer le partenariat avec le milieu du travail et impliquer plus de professionnels dans les activités d'enseignement.

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Outiller davantage le dispositif interne d'assurance qualité en mettant à disposition des instruments élaborés de mesure de la qualité et en définissant des calendriers réguliers de mesure.
- Renforcer le dispositif de communication de l'ANAQ-SUP en vulgarisant le plus largement les standards de qualité auprès des institutions d'enseignement supérieur ainsi que le travail effectué par l'ANAQ-SUP.

X. Proposition de décision

ACCREDITATION